

POELE A GRANULES DE BOIS

AILLY	***CO7707-DA***
VENUS	***C077GF-DA***
SIRIUS	***C077GE-DA***
AMBRA AIR	***C077GG-DA***
ONYX	***C077GH-DA***

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

www.deville.fr

SOMMAIRE

Un Poêle à Granulés ne peut en aucun cas fonctionner sans être raccordé à un conduit d'évacuation des fumées (voir chapitre « 3.2 Raccordement au conduit de fumée »)

RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

ATTENTION !!! Lire attentivement, et au complet, le texte de la notice afin de tirer le meilleur usage et la plus grande satisfaction de votre appareil DEVILLE :

- L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié.
- Le non respect des instructions de montage, d'installation et d'utilisation entraîne la responsabilité de celui qui les effectue.
- Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des D.T.U. en vigueur.
- Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes, doivent être respectées lors de l'utilisation de l'appareil.
- En aucun cas, l'appareil ne doit être modifié. Seules les pièces de rechange DEVILLE doivent être utilisées.
- L'appareil est équipé d'un allumage automatique, il est interdit d'essayer de l'allumer avec un produit inflammable.
- Lorsque l'appareil fonctionne, les surfaces extérieures de l'appareil sont chaudes, surtout ne pas toucher le verre et prendre toutes les précautions nécessaires avant de toucher le poêle.
- L'appareil dégage par rayonnement à travers le vitrage, une importante chaleur : ne pas placer de matériaux ni d'objets sensibles à la chaleur à une distance inférieure à 1.5 m de la zone vitrée.
- Evitez de laisser des enfants seuls aux abords du poêle allumé, toutes les parties chaudes de ce dernier peuvent provoquer de graves brûlures.
- Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.
- En cas de feu de cheminée, mettre l'appareil hors tension.
- Contrôler et toujours s'assurer que la porte de la chambre de combustion soit bien fermée durant l'allumage et le fonctionnement du poêle.
- Ne pas effectuer d'interventions sur le poêle autre que celles prévues pour une utilisation normale ou conseillée dans ce manuel. Pour résoudre un problème, à chaque fois, débrancher la prise de courant avant d'intervenir.
- En particulier, même protégé, n'essayez pas d'insérer les doigts entre l'hélice et le tuyau de la vis sans fin quand celle-ci est en mouvement, ils pourraient être malencontreusement écrasés ou tranchés. Si vous devez vraiment enlever ou déplacer un corps étranger éventuellement coincé, rappelez-vous de toujours débrancher la prise d'alimentation. Le poêle pourrait démarrer en mode automatique s'il est placé sur ce mode de fonctionnement.
- En cas de conditions climatiques défavorables, privilégier le fonctionnement en petite puissance.
- Il est absolument interdit d'enlever la grille de protection du réservoir des granulés de bois.

1) GENERALITES

Ce manuel a été rédigé pour fournir à l'installateur et à l'utilisateur des informations et des instructions afin de simplifier les phases de montage et d'utilisation de nos produits.

L'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié en suivant les instructions du fabricant. **L'installation devra être conforme à toute la réglementation locale et européenne en la matière.** Une mauvaise installation peut provoquer des dégâts aux personnes, aux animaux ou aux biens, pour lesquels le fabricant décline toute responsabilité.

Vérifier l'état du poêle. Ne pas l'installer en cas de doute et contacter le vendeur. Les éléments de l'emballage ne doivent pas être dispersés dans l'environnement, ni laissés à la portée des enfants, mais traités conformément à la législation locale en vigueur en matière de traitement des déchets.

Avant toute intervention, de quelque nature que ce soit, sur l'installation, débrancher la prise de courant de l'appareil après avoir pris soin d'avoir coupé l'interrupteur.

En cas de dysfonctionnement de l'appareil, l'arrêter et ne pas tenter de réparer. Contacter exclusivement un personnel qualifié. L'éventuelle réparation doit être uniquement effectuée par un professionnel qualifié en utilisant des pièces détachées d'origine.

Il est interdit d'utiliser des combustibles différents de ceux préconisés

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts provoqués par une erreur d'installation, d'emploi ou par le non respect des instructions reportées dans ce manuel.

Le non respect des instructions ci-dessus peut endommager l'installation ou l'un de ses composants et faire courir un risque à la sécurité de l'utilisateur, pour lequel le fabricant décline toute responsabilité.

1.1 Remerciements

Vous venez d'acquérir un produit de grande qualité doté d'un grand rendement thermique.

La bonne installation du poêle en suivant les instructions de ce manuel est impérative afin d'assurer un bon fonctionnement et la longévité de votre appareil.

1.2 Combustible

LE POELE A ETE CONCU ET TESTE POUR NE FONCTIONNER QU'AVEC DES GRANULES DE BOIS DE QUALITE ET D'ORIGINE CERTIFIEES D'UN DIAMETRE
DE 6 mm ET D'UNE LONGUEUR COMPRISE ENTRE 20 et 30 mm.

1.3 L'importance de la qualité des granulés de bois

Qu'est que le granulé de bois ? C'est un combustible écologique à grand rendement thermique, obtenu à partir de sciure et de copeaux de bois. Les granulés de bois brûlent comme du bois. Ils sont pressés en petits granulés cylindriques de 6 mm de diamètre et d'une longueur comprise entre 20 et 30 mm. Aucun liant ou colle n'est nécessaire.
Pour garantir une combustion sans problème, les granulés de bois doivent impérativement être stockés à l'abri de l'humidité.
Etant très pauvres en humidité, les granulés de bois brûlent très bien et ne laissent que très peu de cendres.
Il doit être utilisé des granulés de bois de bonne qualité (par exemple certifiés : DIN +, NF Biocombustibles Haute Performance, EN14961-2).
Le bon fonctionnement de votre poêle dépend du type et de la qualité du granulé de bois. Stocker les granulés de bois à au moins un mètre de distance du poêle.

N.B. : DEVILLE décline toute responsabilité en cas d'utilisation de granulés de bois inadéquats.

2) DONNEES TECHNIQUES

Caractéristiques	Venus	Ailly / Ambra Air	Sirius	Onyx
Référence	**C077GF**	**C07707 / C077GG**	**C077GE**	**C077GH**
Dimensions hors-tout (L x H x P)	515 x 965 x 549	515 x 965 x 549	585 x 965 x 534	503 x 962 x 503
Puissance thermique nominale (nom./réd. kW)	6 / 2,1	7.5 / 2.1	7.5 / 2.1	7.5 / 2.1
Rendement puis. nominale (%) à la puissance nom. / réd.	90,3 / 91,5	87 / 91.5	87 / 91.5	87 / 91.5
Capacité Trémie	18 kg	18 Kg	18 Kg	18 Kg
Consommation horaire (Nominal / Réduit)	1,36 kg/h / 0,48kg/h	1,58 Kg/h / 0,82 kg/h	1,58 Kg/h / 0,82 kg/h	1,58 Kg/h / 0,82 kg/h
Autonomie (Nominal / Réduit)	13h / 37h	11h / 22h	11h / 22h	11h / 22h
Émissions CO, ppm (à 13% d'O_2) à la puissance nom. / réd.	199 / 388	99 / 388	99 / 388	99 / 388
Sortie fumée (Ø mm)	80 mm	80 mm	80 mm	80 mm
Dimensions chambre de combustion (L1/L2 x H x P)	285/190 x 390 x 155	285/190 x 390 x 155	285/190 x 390 x 155	285/190 x 390 x 155
Volume de chauffe corrigé	135 m³	180 m³	180 m³	180 m³
Dimensions porte foyer (L x A)	288 x 489	288 x 489	288 x 489	288 x 489
Poids	140 kg	140 kg	140 kg	140 kg

Ce produit a été vérifié et approuvé par TESTED BY kiwa **selon les exigences de la directive relative aux produits de construction DPC 89/106/CEE**

Le poêle est conforme à la norme européenne EN 14785 : 2006

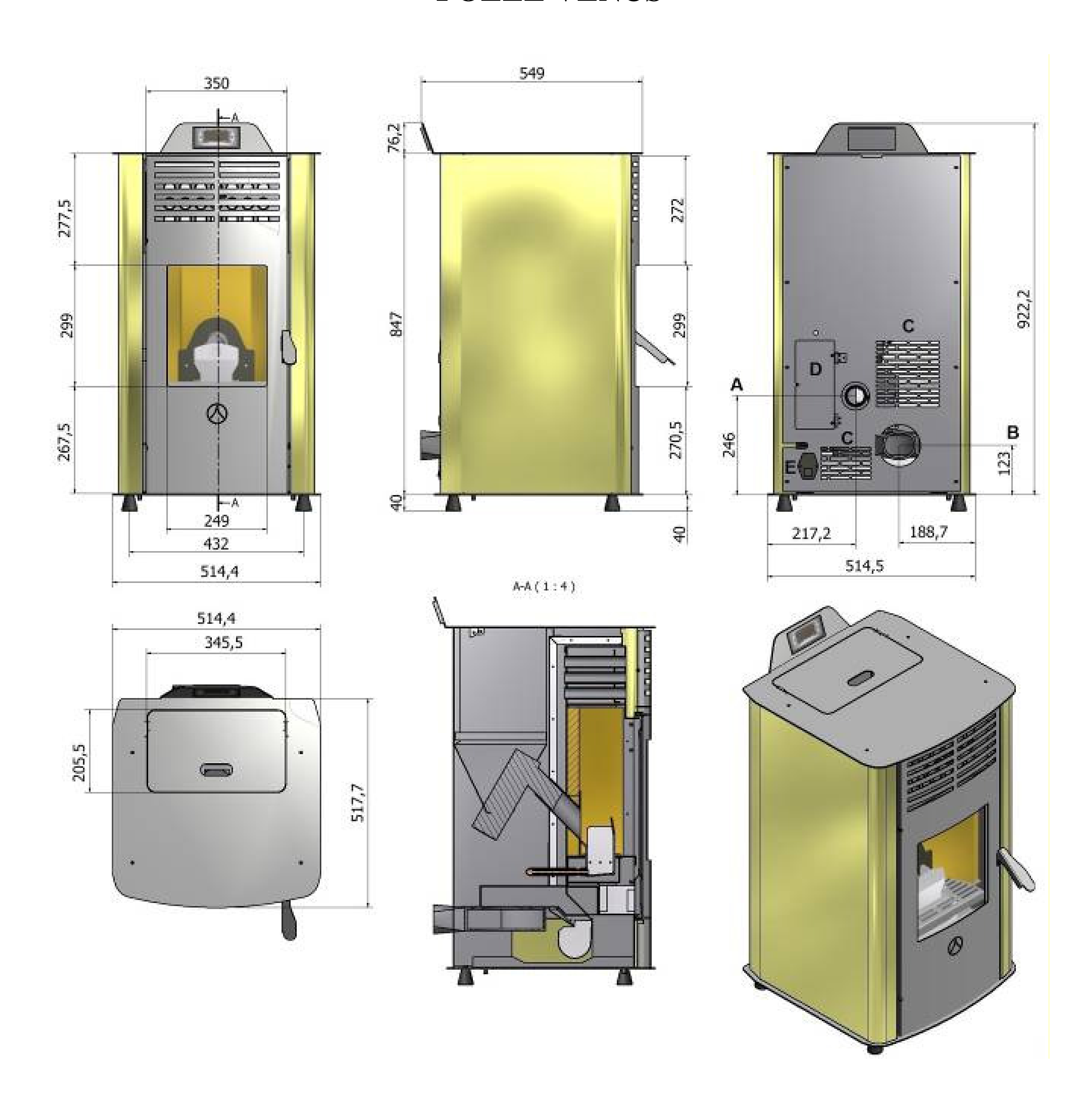
2.1 Description

L'appareil est constitué des éléments suivants :

- Corps en acier d'une épaisseur de 2 mm.
- Cloisons en contact avec le feu en panneaux de vermiculite d'une épaisseur de 30 mm.
- Panneaux extérieurs en acier revêtus de peinture époxy-polyester.

2.2 Spécifications techniques

POELE VENUS



Légende :

A) ASPIRATION AIR COMBURANT Ø 50
B) EVACUATION FUMEE Ø 80
C) GRILLES ASPIRATION AIR AMBIANT
D) TRAPPE D'ACCES
E) PRISE ALIMENTATION

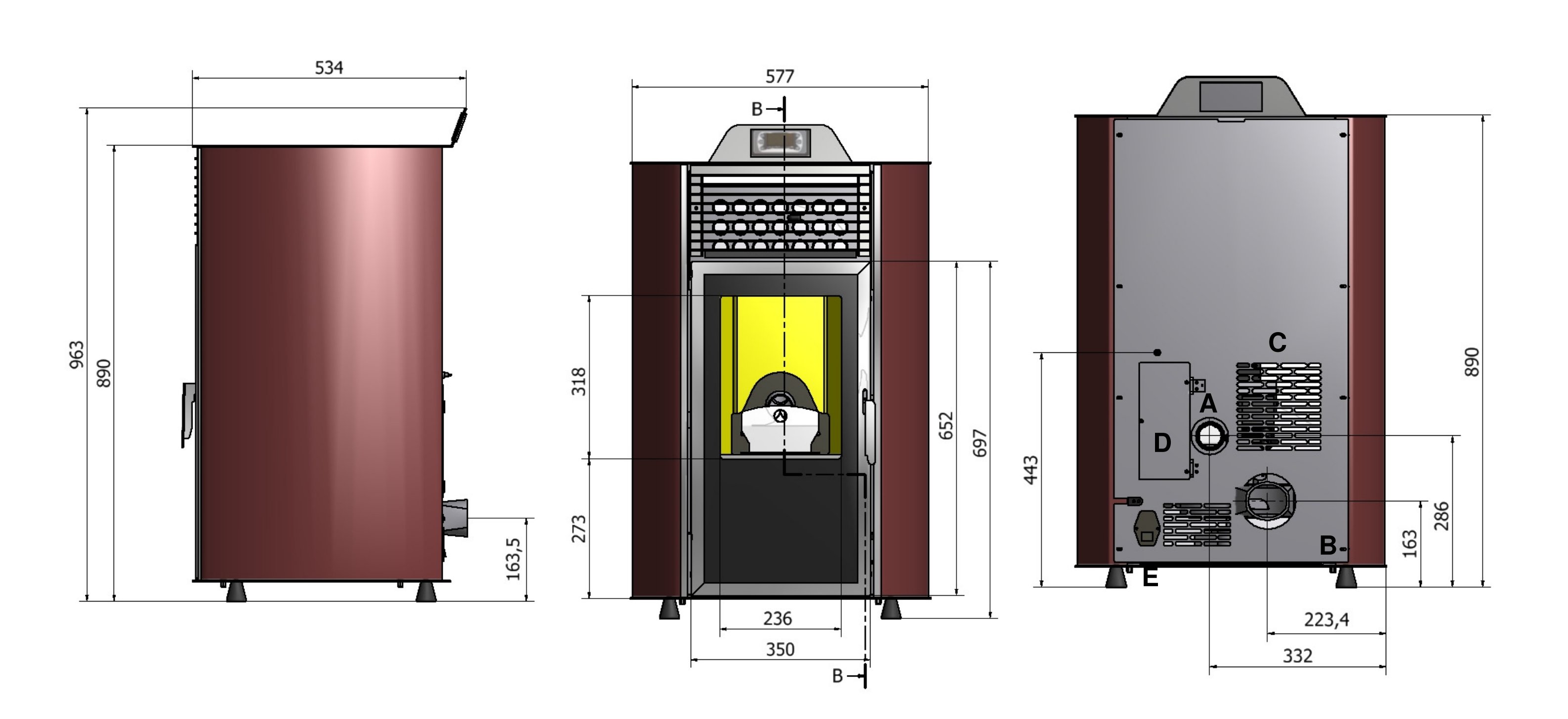
POELE AILLY / AMBRA AIR

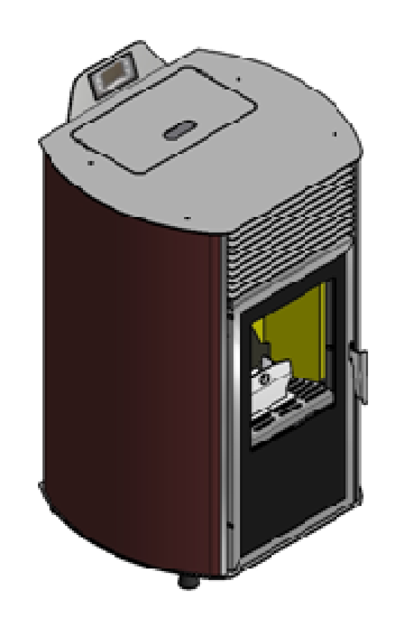


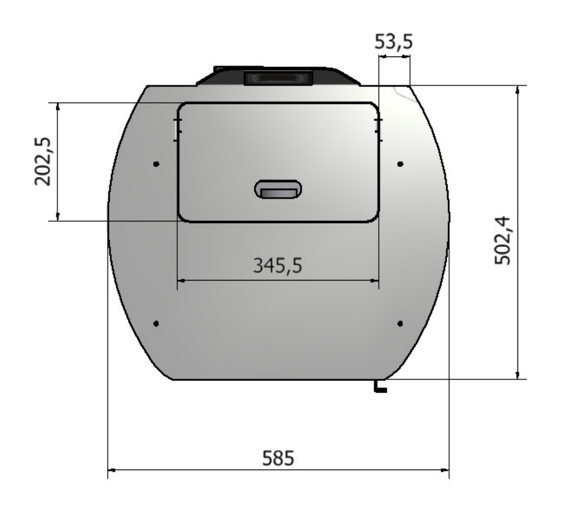
Légende :

A) ASPIRATION AIR COMBURANT Ø 50
B) EVACUATION FUMEE Ø 80
C) GRILLES ASPIRATION AIR AMBIANT
D) TRAPPE D'ACCES
E) PRISE ALIMENTATION

POELE SIRIUS



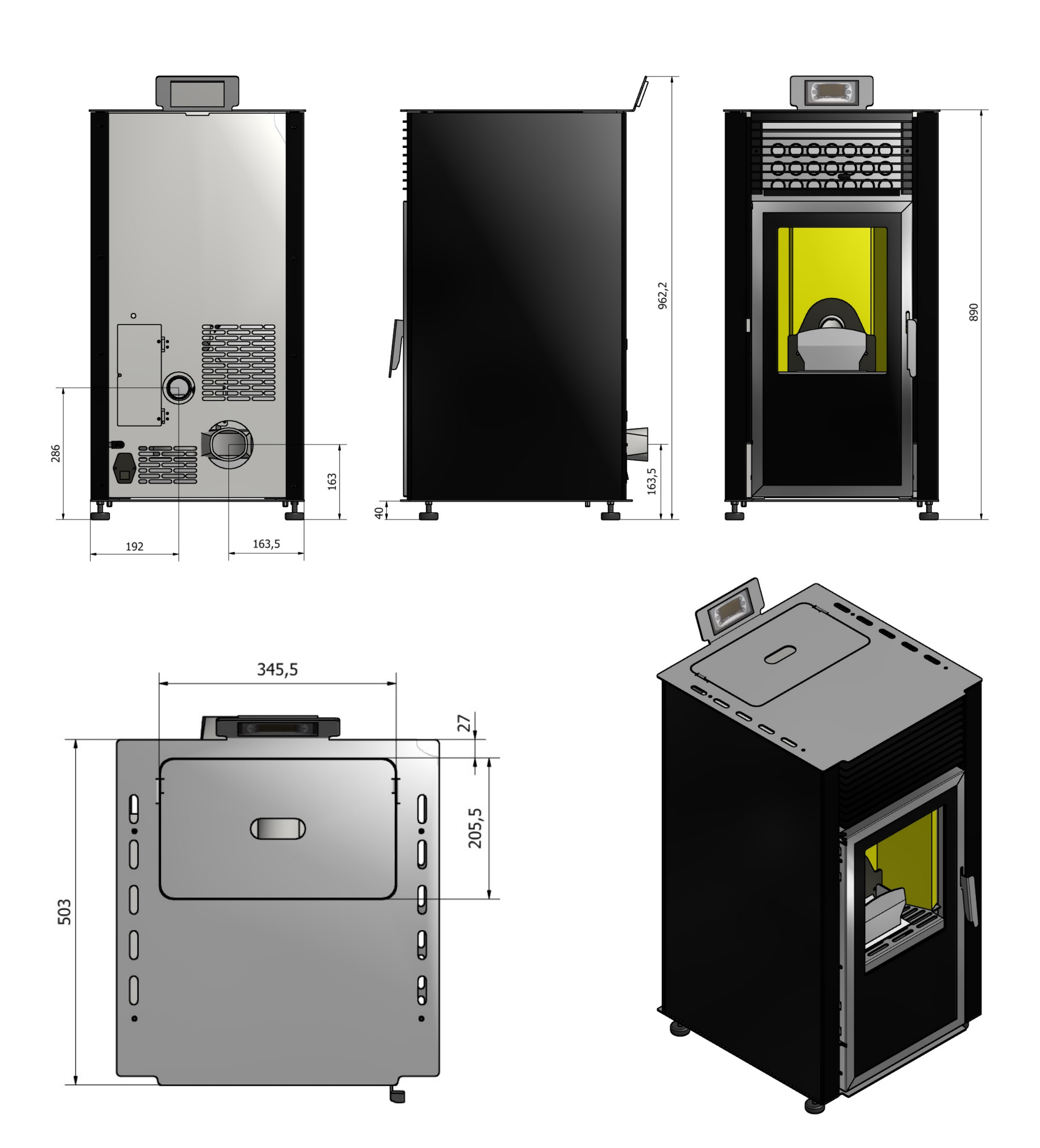




Légende :

A) ASPIRATION AIR COMBURANT Ø 50
B) EVACUATION FUMEE Ø 80
C) GRILLES ASPIRATION AIR AMBIANT
D) TRAPPE D'ACCES
E) PRISE ALIMENTATION

POELE ONYX



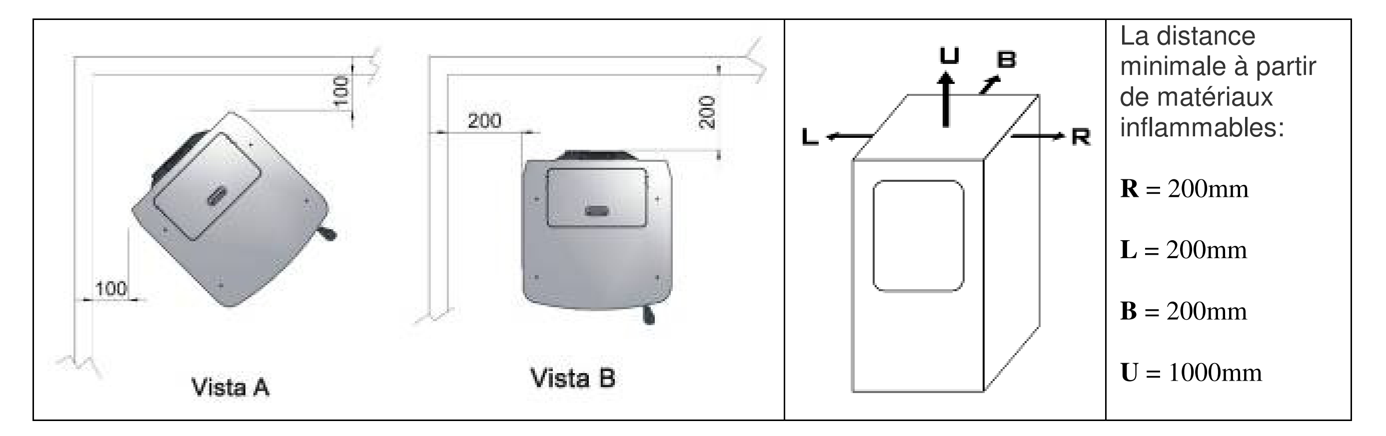
2.3 Lieu d'installation

Le lieu d'installation du poêle est fondamental pour un chauffage adéquat de l'habitation. Prendre en compte les préconisations suivantes :

- **Il est conseillé** d'installer le poêle dans une grande pièce centrale de la maison afin d'assurer le maximum de circulation de la chaleur.
- **Il est nécessaire** d'intercaler une plaque entre le poêle et le sol, surtout si ce dernier est un parquet ou une moquette, en sachant que la plaque doit dépasser de 40 cm au moins sur le devant du poêle.
- **Il est conseillé** de ne pas installer le poêle dans un espace trop réduit ou de l'adosser trop près d'un mur, ceci afin de faciliter les opérations d'entretien, de ramonage et de raccordement.
- **Il n'est pas conseillé** d'installer le poêle dans une chambre à coucher.

2.4 Distances minimales de sécurité (en mm)

Avant de procéder au montage, choisir le lieu d'installation adéquat du poêle.
Respecter des distances minimales de sécurité des matériaux sensibles à la chaleur ou inflammables, des murs porteurs et des autres cloisons, ainsi que des éléments en bois, meubles, etc.



3) INSTALLATION

3.1 Branchement électrique

Le poêle doit être branché sur secteur et est équipé d'un cordon d'alimentation.

Avant d'effectuer le branchement électrique, vérifier si :

- les caractéristiques de l'installation électrique sont compatibles avec les paramètres reportés sur la plaquette d'identification du poêle,
- l'installation prévoit une mise à la terre efficace et conforme à la législation en vigueur, la mise à la terre étant obligatoire,

En prévision d'un arrêt prolongé du poêle, débrancher le cordon ou mettre l'interrupteur hors tension. Le poêle étant relié au secteur à travers un cordon et une fiche, cette dernière doit être facilement accessible conformément aux instructions d'installation.

3.2 Raccordement au conduit de fumée

L'appareil doit être obligatoirement raccordé à un conduit de fumée.
Quelques préconisations générales :

- Le poêle ne doit pas être raccordé sur un conduit desservant un autre appareil.
- Un bon conduit doit être construit en matériaux peu conducteurs de chaleur pour qu'il puisse rester chaud :
  - Il doit être absolument étanche, sans rugosité et stable.
  - Il ne doit pas comporter de variations de section brusques : pente par rapport à la verticale inférieure à 45°.
  - Il doit déboucher à 0,4 m au moins au-dessus du faîte du toit et des toits voisins.
  - Il doit déboucher dans la pièce où sera installé l'appareil

- Les boisseaux doivent être montés parties mâles vers le bas afin d'éviter le passage de coulures à l'extérieur.
- Le conduit ne doit pas comporter plus de deux dévoiements (c'est à dire plus d'une partie non-verticale).

- Dans le cas où le conduit de raccordement est horizontal, une pente de 5cm par mètre doit exister (ne jamais dépasser 2 mètres de partie horizontale).
- Il convient également d'éviter le recours excessif aux coudes (2 au maximum).
- En aucun cas le diamètre de raccordement du conduit ne doit être réduit par rapport à la buse de raccordement du poêle.
- Il faut s'assurer que le tirage minimal est garanti pour le bon fonctionnement de l'appareil.

fig. 1

fig. 2

***<u>Cas d'un conduit existant</u>* :**

L'installateur prend à son compte la responsabilité des parties existantes. Il doit vérifier l'état du conduit et y apporter les aménagements nécessaires pour son bon fonctionnement et la mise en conformité avec la réglementation.

Ramoner le conduit puis procéder à un examen sérieux pour vérifier :

- La compatibilité du conduit avec son utilisation
- La stabilité
- La vacuité et l'étanchéité

Si le conduit n'est pas compatible, réaliser un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un Avis Technique favorable ou mettre en place un nouveau conduit.

***<u>Cas d'un conduit neuf</u>* :**

<u>Utilisation des matériaux suivants</u> :

Boisseaux de terre cuite conformes à la NF EN 1806.
Boisseaux en béton conformes à la NF EN 1858.
Conduits métalliques composites conformes aux NF EN 1856-1 et NF EN 1856-2 ou ayant reçu un Avis Technique favorable pour cet usage.
Briques en terre cuite conformes à la NF P 51-301.
Briques réfractaires conformes à la NF P 51-302.

L'utilisation de matériaux isolés d'origine permet d'éviter la mise en place d'une isolation sur le chantier, notamment au niveau des parois de la souche.

<u>Section minimale du conduit :</u>

Dimensionnement suivant norme EN13384-1. Dans tous les cas, la section du conduit de raccordement doit être au moins égale à celle de la buse de l'appareil.

<u>Distances de sécurité du conduit de fumées par rapport aux matériaux combustibles, en fonction de la résistance thermique Ru (m².K/W) :</u>

Conduits de fumée composite métallique			
Classe de T°C du conduit	Ru ≤ 0.4	0.4 < Ru ≤ 0.6	Ru > 0.6
T450	interdit	8 cm	5 cm

Conduits de fumées simple ou multi parois en béton et en boisseaux de terre cuite			
Classe de T°C du conduit	0.05 < Ru ≤ 0.38	0.38 < Ru ≤ 0.65	Ru > 0.65
T450	10 cm	5 cm	2 cm

3.3 <u>Ventilation du local où l'appareil est installé</u>

- Le fonctionnement de l'appareil nécessite un apport d'air supplémentaire à celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire. Cette amenée d'air est obligatoire.
- La prise d'amenée d'air doit être située directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur, et être protégée par une grille.
- L'amenée d'air doit être située le plus près possible de l'appareil. Pendant le fonctionnement de l'appareil il faut s'assurer qu'elle soit libre de toute obturation.
- La section d'entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 50 cm^2 (passage libre).
- Une partie de l'air comburant peut être prélevée directement à l'extérieur ou dans un vide sanitaire (ventilé) et raccordé directement à l'appareil. Avec cette solution il faut néanmoins conserver une ventilation du local.

- Pour les implantations des prises d'amenée d'air frais il faut tenir compte des vents dominants qui peuvent perturber le bon fonctionnement de l'appareil.

3.4 Conduit de raccordement

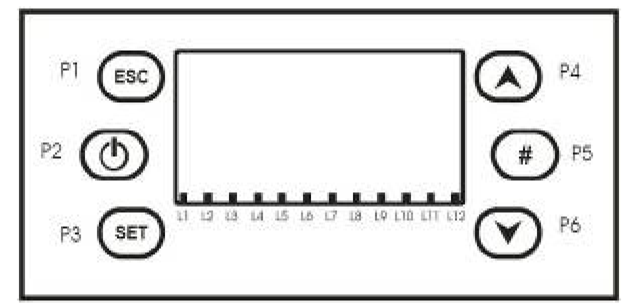
Les tubes à utiliser pour l'évacuation de la fumée doivent être rigides et en acier lisse à l'intérieur avec des joints silicone et avoir un diamètre nominal de 80 mm.
Il est indispensable d'installer un T avec tampon d'inspection (comme sur les figures 1 et 2) pour recueillir la condensation et les cendres (Réf. Deville : C02206).
Le conduit doit être visible sur tout son parcours et ramonable de façon mécanique. Sa dilatation ne doit pas nuire à l'étanchéité des jonctions amont et aval ainsi qu'à sa bonne tenue mécanique et à celle du conduit de fumée. Sa conception et, en particulier, le raccordement avec le conduit de fumée doit empêcher l'accumulation de suie, notamment au moment du ramonage.
ATTENTION : Etant donné que la législation concernant l'installation des poêles à granulés de bois est en évolution continue, s'informer auprès du vendeur sur les dernières normes en vigueur.

3.5 Vérifications et conseils avant l'allumage

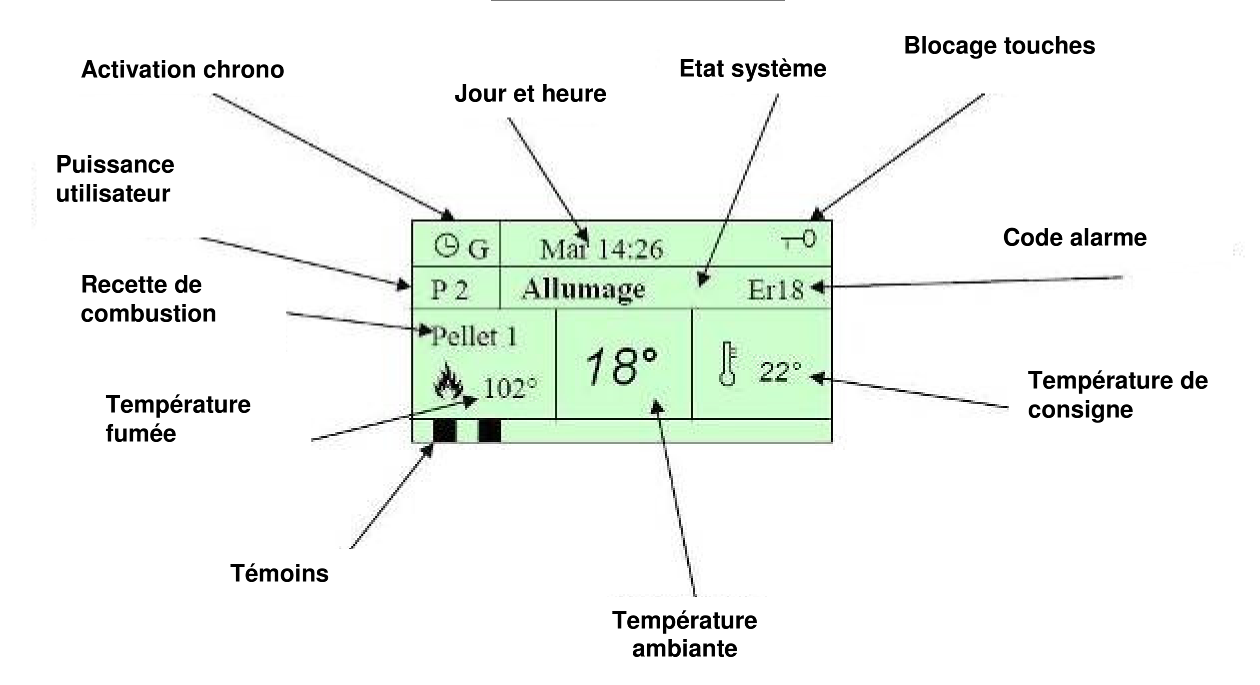
Ouvrir la porte du foyer et enlever tous les documents qu'il contient.
Brancher le poêle. Le poêle fonctionne en **230 V - 50 Hz**. Veiller à bien dérouler le cordon, à ce qu'il ne reste pas coincer sous le poêle, à l'éloigner de toute surface chaude et de toute surface tranchante qui pourrait le couper.
Vérifier le raccordement du poêle à l'évacuation de la fumée de combustion.
Remplir le réservoir de granulés de bois. Ouvrir la porte du foyer et vérifier si le creuset est bien monté dans son logement.
Ne jamais débrancher le poêle en enlevant la fiche de la prise de courant avec la flamme allumée ou pendant le fonctionnement.
Ne jamais allumer le poêle avec de l'essence, de l'huile, du kérosène, de l'alcool ou tout autre liquide inflammable. Tous les liquides inflammables doivent être stockés très loin du poêle.
Ne jamais allumer le poêle si la vitre est abîmée. Ne jamais soumettre la vitre et la porte à des coups pour ne pas les endommager.

4) PANNEAU DE COMMANDE





FACADE PRINCIPALE



FONCTIONS DU TABLEAU DE COMMANDE :

- Jour et heure
- Mode activation chrono- (G – Journalier, S – Hebdomadaire, FS – Week-end)
- Etat clavier (bloqué lorsque la clé est affichée, sinon débloqué)
- Puissance utilisateur sélectionnée
- Recette de combustion sélectionnée (Pellet 1, Pellet 2, Pellet 3, Pellet 4)
- Etat de fonctionnement du système
- Code de l'alarme qui s'est déclenchée
- Paramètre pour le thermostat ambiant
- Température lue par la sonde de la fumée

ETATS DE FONCTIONNEMENT AFFICHES

- Check-up
- Allumage
- Stabilisation
- Modulation
- Stand-by
- Normal
- Extinction
- Récupération allumage
- Blocage

4.1 Touches

FONCTION	DESCRIPTION	Touche
ON/OFF	Fonction Allumage, Extinction en appuyant sur la touche pendant 3 secondes jusqu'au signal sonore.	**P2**
DEBLOCAGE	Fonction de déblocage du système en appuyant sur la touche pendant 3 secondes, jusqu'au signal sonore.	**P2**
MODIFICATION PARAMETRES MENU	Dans le menu en mode modification, pour modifier les paramètres des menus et des sous-menus.	**P4**
DEFILEMENT MENU ET SOUS-MENU	Dans le menu en mode affichage, pour faire défiler les menus et les sous-menus.	**P6**
ESC	Pour quitter un menu ou un sous-menu.	**P1**
MENU	Pour entrer dans un menu ou un sous-menu.	**P3**
MODIFICATION	Pour entrer en modification menu.	**P3**
SAUVEGARDE	Sauvegarde des paramètres dans le menu.	**P3**
BLOCAGE TOUCHES	Blocage/déblocage des touches en appuyant sur la touche pendant 3 secondes, jusqu'au signal sonore.	**P5**

4.2 Témoins

FONCTION	DESCRIPTION	Témoin
RÉSISTANCE	Témoin allumé : Résistance allumée	**L1**
VIS SANS FIN	Témoin allumé : Vis sans fin en fonctionnement	**L2**
VENTILATEUR	Témoin allumé : Ventilateur activé	**L3**
PRESSOSTAT	Témoin allumé : Pressostat activé	**L5**
THERMOSTAT AMBIANT	Témoin allumé : température thermostat ambiant atteinte	**L9**
CHRONOTHERMOSTAT	Témoin allumé : Consigne de température non atteinte	**L11**

4.3 Affichage des alarmes

DESCRIPTION	Code
Extinction à la suite du déclenchement du thermostat à réenclenchement manuel. Il peut aussi se déclencher lorsque le poêle est éteint (échauff. limite corps poêle).	**Er01**
Extinction à la suite du déclenchement du pressostat fumée. Il ne peut se déclencher que lorsque le poêle est allumé (tirage conduit de fumée insuffisant).	**Er02**
Extinction pour basse température fumée (absence de granulés de bois).	**Er03**
Extinction pour température fumée élevée.	**Er05**
Alarme horloge pour des problèmes sur l'horloge interne.	**Er11**
Extinction pour allumage raté.	**Er12**
Trémie vide.	**Er18**

5) PREMIER ALLUMAGE

- Remplir le réservoir de granulés de bois.
- Précharger manuellement la vis sans fin (voir MENU REMPLISSAGE MANUEL), à effectuer chaque fois que le poêle s'éteindra pour absence de combustible.
- Allumer le poêle en appuyant sur la touche prévue (P2).
- Choisir la température ambiante souhaitée (voir MENU THERMOSTAT AMBIANT).

ATTENTION !

Lors du premier allumage, un dégagement normal de fumée peut se produire, ceci provenant de la peinture du poêle. Il est alors nécessaire de ventiler la pièce pour évacuer les vapeurs. Il faut alors quelques heures de fonctionnement du poêle pour stabiliser la peinture.

IMPORTANT !

Ne pas ouvrir la porte pour nettoyer la vitre pendant que le poêle est en marche. Ne nettoyer la vitre que lorsque le poêle est froid avec un chiffon en coton ou du papier absorbant imbibé d'un nettoyant adapté à éliminer les résidus de la combustion.

Principe de fonctionnement

Le fonctionnement du poêle se base sur 7 phases :

Préchauffage, Précharge*, *Allumage, Stabilisation flamme, Fonctionnement normal, Modulation et Extinction.

1. ***Préchauffage :*** c'est la première phase pendant laquelle la résistance chauffe avant que les granulés de bois arrivent dans le creuset ; cette fonction élimine les tentatives d'allumage.

2. ***Précharge :*** durant cette deuxième phase, les granulés de bois tombent abondamment pendant un temps prédéfini et la résistance commence sa phase d'allumage.

3. ***Allumage :*** pendant cette phase, les granulés de bois sont allumés dans le creuset, pendant qu'une petite quantité de granulés de bois tombera à une cadence régulière dans le creuset et uniformisera le lit de braises.

4. ***Stabilisation flamme :*** pendant cette phase, l'extracteur de fumée se met à tourner à la vitesse établie et la température reste stable pendant une durée déterminée.

5. ***Fonctionnement normal :*** pendant cette phase le poêle marche à la puissance la plus appropriée et à la température programmée avec le thermostat.

6. ***Modulation :*** après avoir atteint la température programmée (ambiante), le poêle se place en modulation flamme, une fonction permettant de réduire le plus possible la consommation de combustible.

7. ***Extinction :*** cette phase s'obtient en appuyant pendant 2 secondes environ sur la touche ON/OFF (P2), les granulés de bois cesseront de tomber et l'extracteur tournera à pleine puissance pendant quelques minutes, pour s'éteindre ensuite complètement.

6) MENU

6.1 Thermostat

Le thermostat d'ambiance est programmable de 10°C à 40°C.

Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- faire défiler la liste avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6)
- sélectionner THERMOSTAT AMBIANT
- appuyer sur SET (P3) pour accéder
- appuyer sur SET (P3) pour modifier la température
- à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6), augmenter ou diminuer la température
- appuyer sur SET (P3) pour confirmer la saisie
- pour quitter, appuyer sur ESC (P1)

Thermostat Ambiant Chrono Recette Date et heure Visualisation	→	Thermostat Ambiant Max: 40 Set: 25 Min: 10

Principe de fonctionnement

Lorsque la température programmée est atteinte, le poêle se place en phase de MODULATION, c'est-à-dire à la puissance réduite nécessaire au maintien de la température et de la flamme en consommant une quantité minimale de granulés de bois.

Remarque :
Programmer le thermostat à des températures trop élevées ou trop basses par rapport aux besoins réels peut provoquer des dysfonctionnements car le poêle ne fonctionnerait ainsi qu'à la puissance minimale ou maximale.

6.2 Allumage programmé

Depuis le menu, on peut sélectionner la programmation du chrono-thermostat pour gérer au mieux le poêle. On peut programmer l'heure d'allumage et d'extinction du poêle sur l'ensemble de la semaine.

6.2.1 Choix du modèle de programmation

Le chronothermostat de l'appareil prévoit 4 modes :
Désactivé : Allumage et extinction manuels.
Journalier : Programmation différente pour chaque jour de la semaine.
Hebdomadaire : Programmation égale pour chaque jour de la semaine.
Week-end : 2 programmations différentes : une du lundi au vendredi et l'autre du samedi au dimanche.
Remarque : On dispose de 3 tranches d'allumage/extinction pour chaque jour.

Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner CHRONO- en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner parmi les deux sous-menus la rubrique MODALITE (La modalité en cours est surlignée) en appuyant sur SET (P3) (le curseur qui surligne la modalité sélectionnée clignote).
- Sélectionner la modalité souhaitée avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6).
- Enregistrer le nouveau paramètre SET (P3).
- Annuler les modifications et rétablir la modalité précédente ESC (P1).
- Quitter le menu ESC (P1).

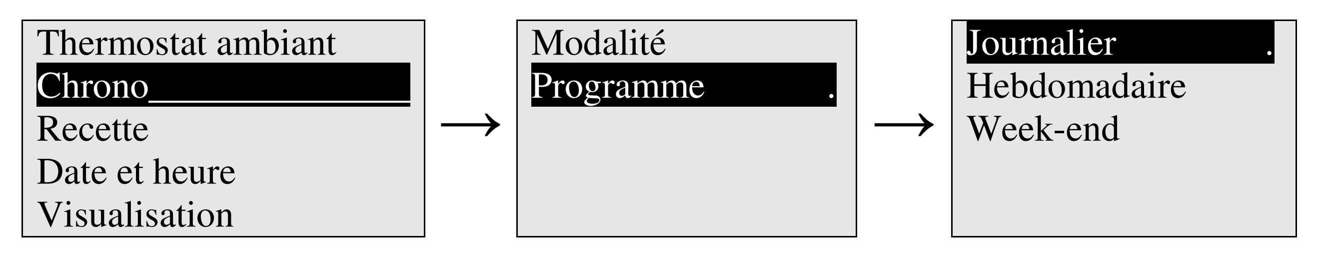


6.2.2 Programmation du chronothermostat

Procédure de programmation du chronothermostat.

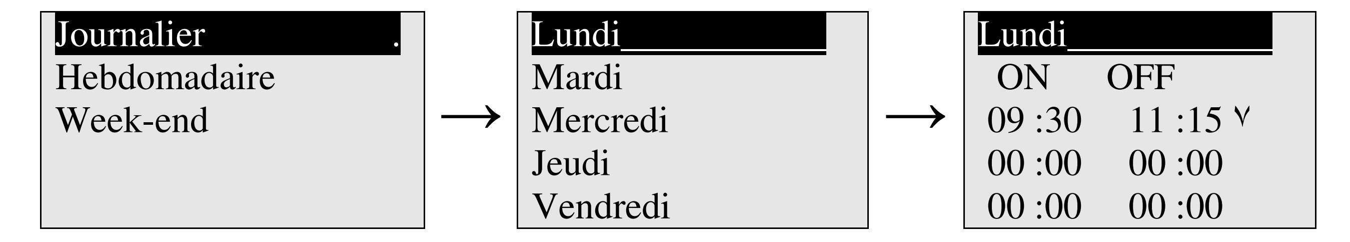
Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner parmi les deux sous-menus la rubrique PROGRAMME (La modalité en cours est surlignée) en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner la modalité souhaitée avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6).
- Enregistrer le nouveau paramètre SET (P3).
- Annuler les modifications et rétablir la modalité précédente ESC (P1).
- Quitter le menu ESC (P1).



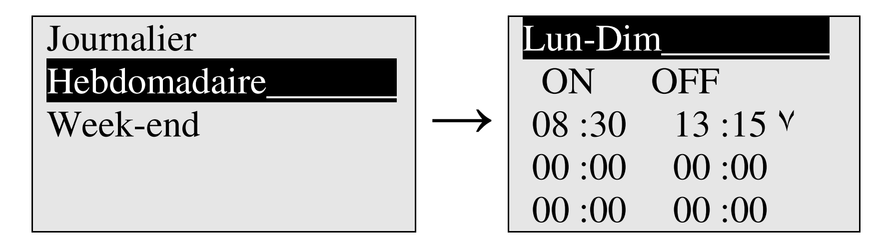
JOURNALIER :

- Sélectionner le jour souhaité à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6)
- Entrer dans le jour souhaité en appuyant sur SET (P3).



HEBDOMADAIRE :

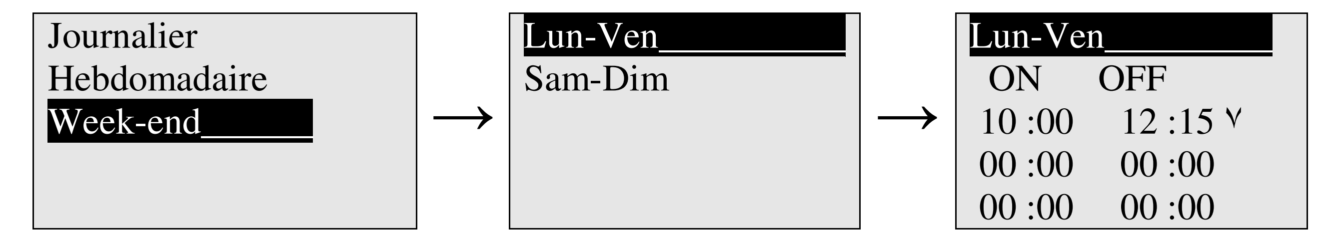
Modifier directement l'heure (3 tranches pour toute la semaine).



WEEK-END :

On peut choisir entre “Lundi -Vendredi” et “Samedi - Dimanche” (3 tranches pour “Lundi - Vendredi” et 3 pour (“Samedi - Dimanche”).

- Sélectionner la tranche à l’aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6).
- Entrer dans la période souhaitée en appuyant sur SET (P3).



Pour modifier l’heure suivre dans tous les cas, la procédure suivante :

- Sélectionner l’heure à programmer à l’aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6).
- Entrer en modalité modification en appuyant sur SET (P3).
- Modifier l’heure à l’aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6).
- Enregistrer les modifications en appuyant sur SET (P3).
- Valider la tranche horaire (un “V” s’affiche) ou désactiver la tranche horaire (le “V” ne s’affiche pas) en appuyant sur la touche # (P5).

PROGRAMMATION CHRONO AUTOUR DE MINUIT

Programmer pour une tranche l’heure de OFF d’un jour de la semaine sur 23 h59.
Programmer pour l’autre tranche l’heure de ON du jour de la semaine successif sur 00h00.
Les trois types de programmation restent enregistrés séparément. En réglant par exemple « le journalier », les autres programmations ne sont pas modifiées.

IMPORTANT ! Après avoir programmé une ou plusieurs modalités (Journalier, Hebdomadaire, Week-end), pour allumer le poêle avec le chronothermostat, il faut en sélectionner une depuis le sous-menu MODALITE pour l’activer.

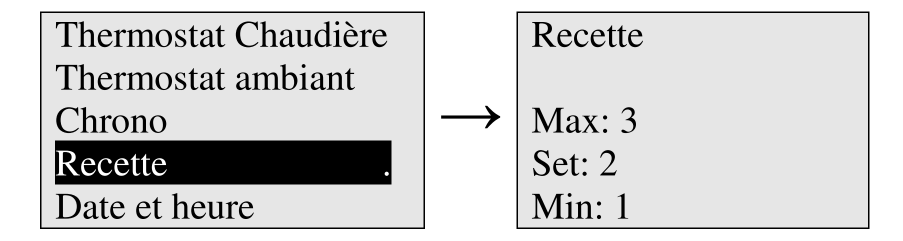
6.3 Recettes

Menu permettant de choisir parmi 3 recettes de combustion.

N°1 Tirage conduit de fumée optimal ou granulés de bois particulièrement friables avec une excellente inflammabilité.
N°2 Tirage conduit de fumée normal ou granulés de bois friables avec une bonne inflammabilité.
N°3 Tirage conduit de fumée suffisant avec des granulés de bois très durs avec allumage long/difficile.

Procédure :

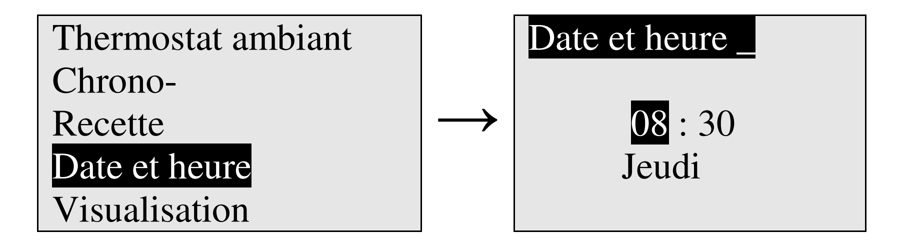
- Appuyer sur SET (P3) pour entrer en modification (le curseur clignote), puis sur les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6) pour modifier le paramètre sélectionné.
- Pour enregistrer la saisie, appuyer sur SET (P3).
- Pour quitter, appuyer sur ESC (P1).



6.4 Date et heure

Menu pour programmer la date et l'heure.
Procédure :

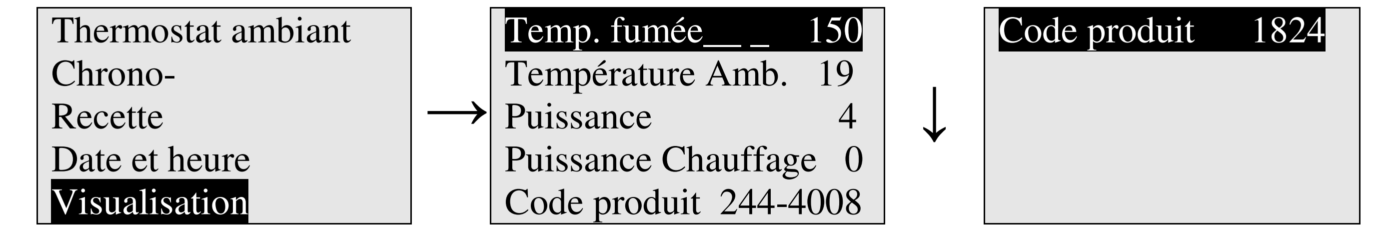
- Appuyer sur les touches à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6) pour sélectionner les heures, les minutes ou le jour de la semaine.
- en appuyant sur SET (P3) pour entrer en modification (le curseur clignote), puis sur les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6) pour modifier le paramètre sélectionné.
- Pour enregistrer la saisie, appuyer sur SET (P3).
- Pour quitter, appuyer sur ESC (P1).



6.5 Visualisation

Menu pour afficher les paramètres.
Procédure :

- Entrer dans le Menu en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner VISUALISATION en appuyant sur SET (P3) pour afficher les différents paramètres. La valeur est reportée à côté du paramètre.
- Faire défiler les paramètres avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6).



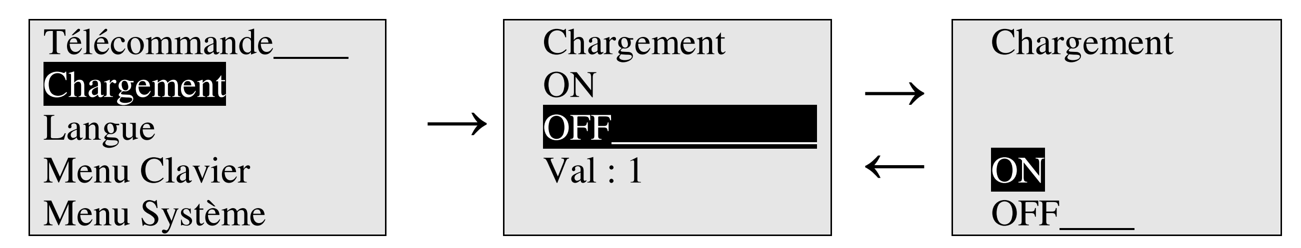
Remarque : Temp. fumée en °C, Température Amb. en °C

6.6 Remplissage manuel

Cette procédure est nécessaire pour remplir la vis sans fin de granulés de bois au premier allumage ou chaque fois que le poêle s'éteindra pour absence de combustible.
Remarque : **elle évite le ratage de l'allumage car une partie du temps dédiée au remplissage du creuset est utilisée pour remplir la vis sans fin.**

Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Faire défiler la liste avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6).
- Sélectionner CHARGEMENT en appuyant sur SET (P3).
- Avec la flèche ▲ (P4) sélectionner ON et appuyer sur SET (P3) pour commencer à remplir la vis sans fin.
- Interrompre le CHARGEMENT, dès que les granulés de bois commencent à tomber dans le creuset, en appuyant sur SET (P3) et en sélectionnant OFF avec la flèche vers le bas▼ (P6), puis confirmer en appuyant sur SET (P3).

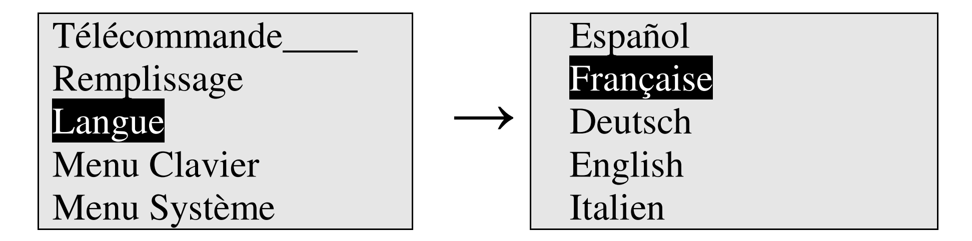


On peut également verser directement dans le creuset, à côté de la résistance, une petite quantité de granulés de bois (environ une poignée).

6.7 Sélection de la langue

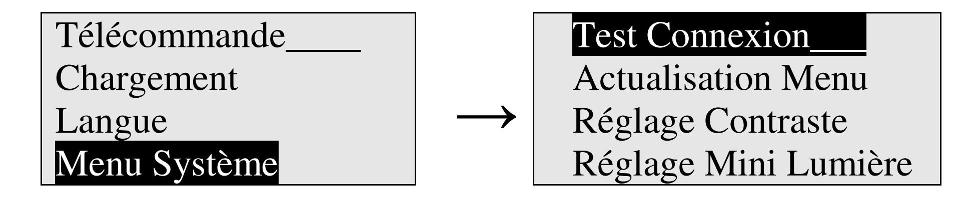
Cette procédure permet de sélectionner la langue souhaitée.
Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Faire défiler la liste avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6).
- Sélectionner l'onglet LANGUE, avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas▼ (P6).
- Sélectionner la LANGUE.
- Enregistrer la saisie en appuyant sur SET (P3).
- Quitter en appuyant sur ESC (P1).



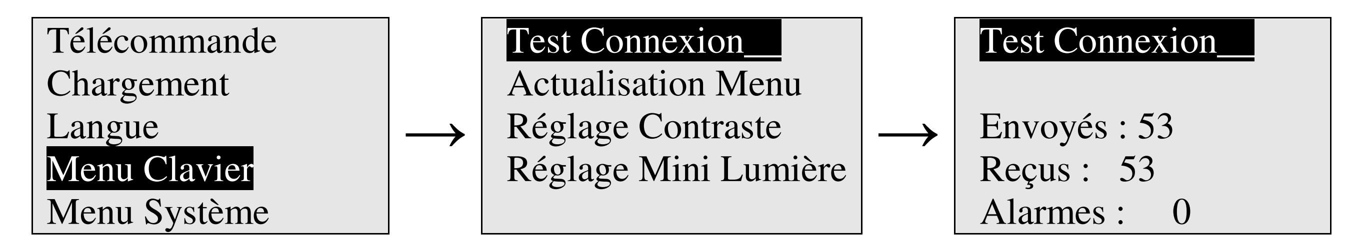
6.8 Menu clavier

Ce menu contient des procédures d'utilité et de test.



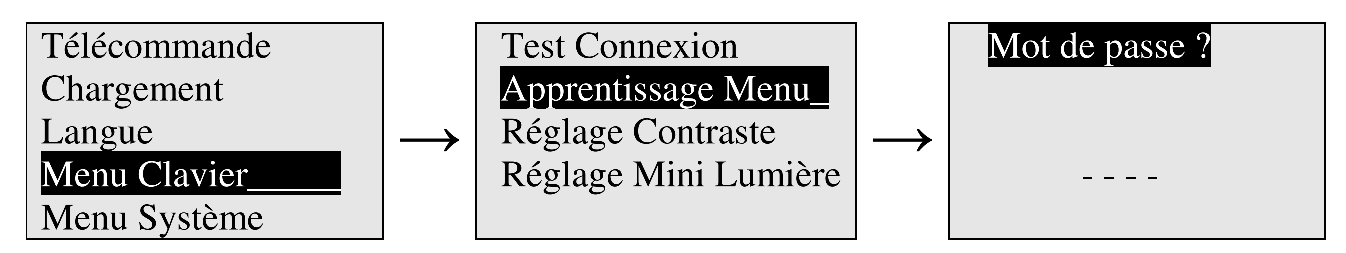
6.8.1 Test de connexion

Menu qui permet de vérifier la connexion entre le panneau de commande et le thermorégulateur.



6.8.2 Actualisation menu

Menu accessible seulement à un technicien autorisé qui permet d'actualiser le menu du panneau de commande en cas de changement du produit auquel il est connecté.
Cette opération est irréversible.



6.8.3 Réglage du contraste

Menu qui permet de régler le contraste du panneau de commande pour en améliorer l'affichage.



6.8.4 Réglage Mini Lumière

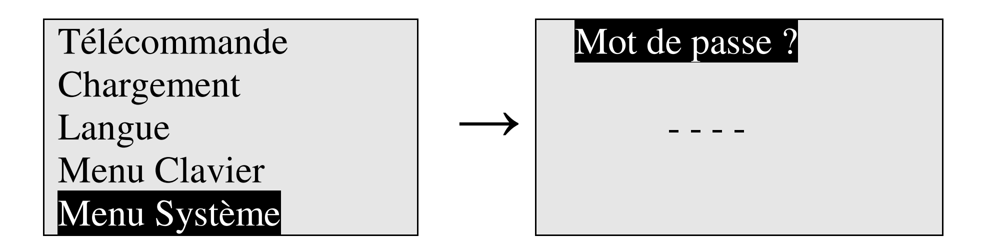
Menu qui permet de régler la luminosité de l'écran lorsque les commandes ne sont pas utilisées.



6.9 Menu système

Menu pour accéder au menu secret. L'accès en est protégé par un mot de passe de 4 chiffres.

Les paramètres du menu secret ne sont modifiables que par un personnel technique autorisé.
Toute modification arbitraire desdits paramètres entraîne la déchéance de la garantie.



6.10 Entrée GSM

Le poêle est doté d'une entrée GSM permettant la gestion de l'allumage et l'extinction gérée de l'extérieur par un dispositif GSM (Allumage téléphonique) ou par un chronothermostat.

7) ENTRETIEN DU POÊLE

Suivre scrupuleusement les instructions de ce chapitre afin de garantir le meilleur fonctionnement du poêle, le rendement maximum et donc la chaleur maximale.

Précautions :

- **Vérifier si le poêle est éteint et refroidi suffisamment.** Vérifier si les cendres sont complètement éteintes et froides.
- **Débrancher la fiche de la prise de courant.**
- **Utiliser toujours des outils adéquats pour de ne pas endommager la visserie et les composants du poêle.**

A la fin de l'entretien, vérifier si tout est en ordre et assemblé comme au départ.

7.1 Nettoyage des surfaces externes (poêle froid)

Utiliser un chiffon de coton mouillé avec de l'eau ou de l'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs ou abrasifs pour ne pas endommager la surface du poêle.

7.2 Nettoyage de la vitre (poêle froid)

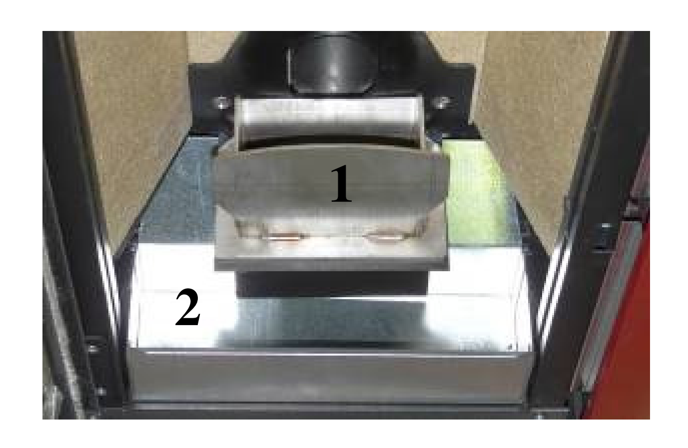
Il est possible qu'après quelques heures de fonctionnement, la face interne de la vitre se salisse. La cause peut être due au type de granulés de bois utilisé, au type d'installation effectué ou à la puissance de fonctionnement requise.



Dans ce cas, nettoyer la vitre avec un chiffon en coton, du papier journal ou du papier absorbant imbibé d'un nettoyant pour vitres.
Pour un nettoyage **plus efficace**, utiliser un nettoyant à vitre spécial pour appareils de chauffage ou frotter la vitre avec un chiffon passé dans de la cendre.

A chaque ouverture de la porte du foyer, vérifier le bon état du joint. Son usure peut nuire au bon fonctionnement du poêle.

7.3 Nettoyage quotidien après chaque utilisation (POÊLE FROID, SANS BRAISE)



Vider complètement le cendrier (2). Eliminer tous les résidus de combustion avec une brosse ou un aspirateur avec filtre. Chaque jour (poêle froid) ou au plus tard, toutes les 12 heures, nettoyer le creuset dans lequel tombent et brûlent les granulés de bois.

Si pendant de remplissage du creuset (1), **durant le fonctionnement du poêle,** en plus des **granulés de bois, de la poussière tombe abondamment** du tube d'alimentation, **nettoyer immédiatement le réservoir des granulés de bois.**

En cas de **résidus de combustion en grande partie pulvérulents**, on peut laisser le creuset dans son logement et aspirer les résidus de combustion avec un aspirateur muni d'un filtre.

En cas de **résidus de combustion qui bouchent complètement ou partiellement les orifices du creuset,** retirer le de son logement et éliminer tous les résidus de combustion avec une brosse (voir photo en bas de page).

Veiller à bien replacer le creuset dans son logement après son démontage.

Chaque jour, un simple contrôle visuel suffit à comprendre s'il faut nettoyer le creuset.
Seul un creuset bien propre peut garantir un bon fonctionnement du poêle.

La cadence de nettoyage du réservoir à granulés de bois et du creuset dépend de la qualité des granulés de bois utilisés.
A EFFECTUER TOUJOURS AVEC LE POÊLE ETEINT ET FROID.



Un creuset sale est à l'origine d'une mauvaise combustion avec le risque d'une hausse de la température d'exercice du poêle et de sa surchauffe (voir photo ci-contre représentant le creuset incrusté par des résidus).

N.B. : Si après le nettoyage, le problème persiste, il est évident que le type de granulés de bois utilisé n'est pas de bonne qualité. Il convient donc d'en changer pour une meilleure qualité en en vérifiant la certification.

7.4 Nettoyage périodique (poêle froid)



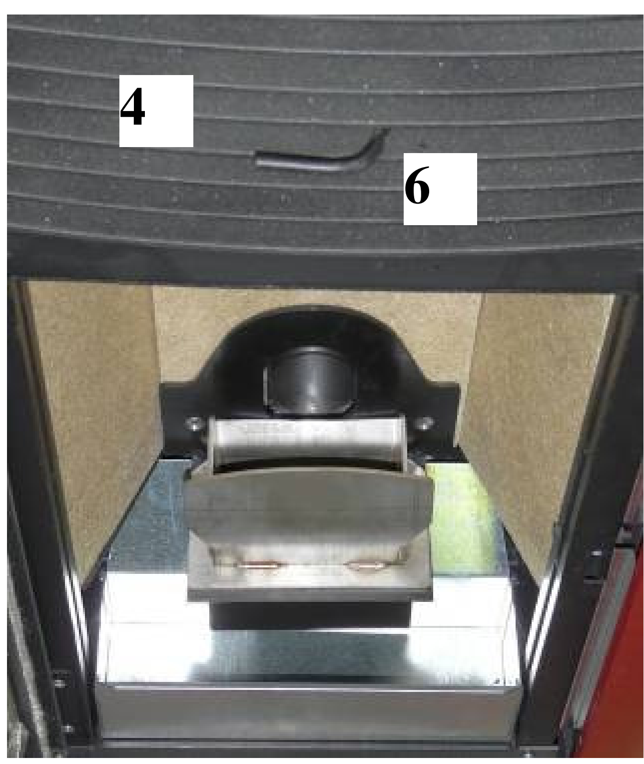
HEBDOMADAIRE
ou tous les 100 kg de granulés de bois

En plus du nettoyage quotidien.

Nettoyage des surfaces d'échange internes de la chambre de combustion :
Ouvrir la porte du foyer et éliminer les résidus de la combustion des tubes d'échange et des cloisons de la chambre de combustion (3).

Ne pas oublier de laisser une distance de 2 mm environ entre la vitre et la contre-vitre supérieure (voir image ci-contre) (5) afin de créer le voile d'air nécessaire pour l'effet autonettoyant.

Nettoyage du réservoir à granulés
A l'occasion du ravitaillement de granulés de bois, aspirer les dépôts de sciure qui se sont déposés au fond du réservoir avec un aspirateur muni d'un filtre.



Nettoyage des ailettes de sortie de l'air chaud (4)
Eliminer la poussière avec un chiffon en coton.

Nettoyage du faisceau tubulaire d'échange de sortie de l'air chaud
Actionner plusieurs fois le levier qui se trouve au milieu (6) d'avant en arrière. Cette opération sert à nettoyer le faisceau tubulaire situé dans la chambre de combustion.



<u>MENSUEL</u>
<u>ou tous les 500 kg de granulés de bois</u>

En plus du nettoyage hebdomadaire

Nettoyage des bacs à cendres :
Après avoir effectué les opérations indiquées ci-dessus, vider et nettoyer les bacs à cendres.

Bac à cendres principal
chambre de combustion

Aspirer les résidus avec un aspirateur muni d'un filtre.

Nettoyage du collecteur d'évacuation :
Après avoir effectué les opérations indiquées ci-dessus, dévisser les vis du volet central situé sous le bac à cendres et introduire le flexible de l'aspirateur dans le logement et le pousser jusqu'au fond dans le collecteur d'évacuation (7), puis aspirer les résidus de la combustion.

<u>Tous les 2 mois</u>
Vider le réservoir des granulés de bois et aspirer la sciure qui s'y est déposée.

<u>Ne pas jeter les granulés de bois non brûlés dans le réservoir, ni dans le bac à cendres.</u>
Ouvrir régulièrement la porte du foyer pour retirer et vider le bac à cendres. Cette opération est à effectuer plus ou moins fréquemment, en fonction de la qualité des granulés de bois et des résidus de combustion qui se forment (voir photo ci-dessous).

7.5 <u>Nettoyage général de fin de saison</u>

En fin de saison, débrancher le poêle, puis le nettoyer comme indiqué ci-dessous.

7.6 <u>Conduit de fumée :</u>

<u>SEMESTRIEL ou tous les 2000 kg de granulés de bois</u>

Ce conduit doit être contrôlé et nettoyé deux fois par an dont une fois durant la période de chauffe. Il est conseillé de faire appel à un ramoneur qualifié pour effectuer cette opération.

Pour y accéder, dévisser les vis de fixation du panneau arrière pour accéder à l'intérieur du poêle.
On accède ainsi à l'extracteur de fumée, pour le démonter, dévisser les 3 boulons qui fixent le groupe de la volute et l'extracteur de fumées. Démonter l'extracteur de fumées en dévissant seulement les 4 petites vis qui fixent la bride en acier zingué sur la surface de la volute, retirer délicatement le moteur et nettoyer l'intérieur du conduit et l'extracteur de fumées.

7.7 Entrée d'air pour la combustion (à vérifier et nettoyer avant le début de la saison)

Vérifier régulièrement le tube d'entrée d'air pour s'assurer qu'il n'est pas bouché par un corps étranger.

7.8 Dispositifs de sécurité

Votre poêle est équipé de dispositifs de sécurité sophistiqués qui se déclenchent en cas de dysfonctionnement en bloquant la chute des granulés de bois.

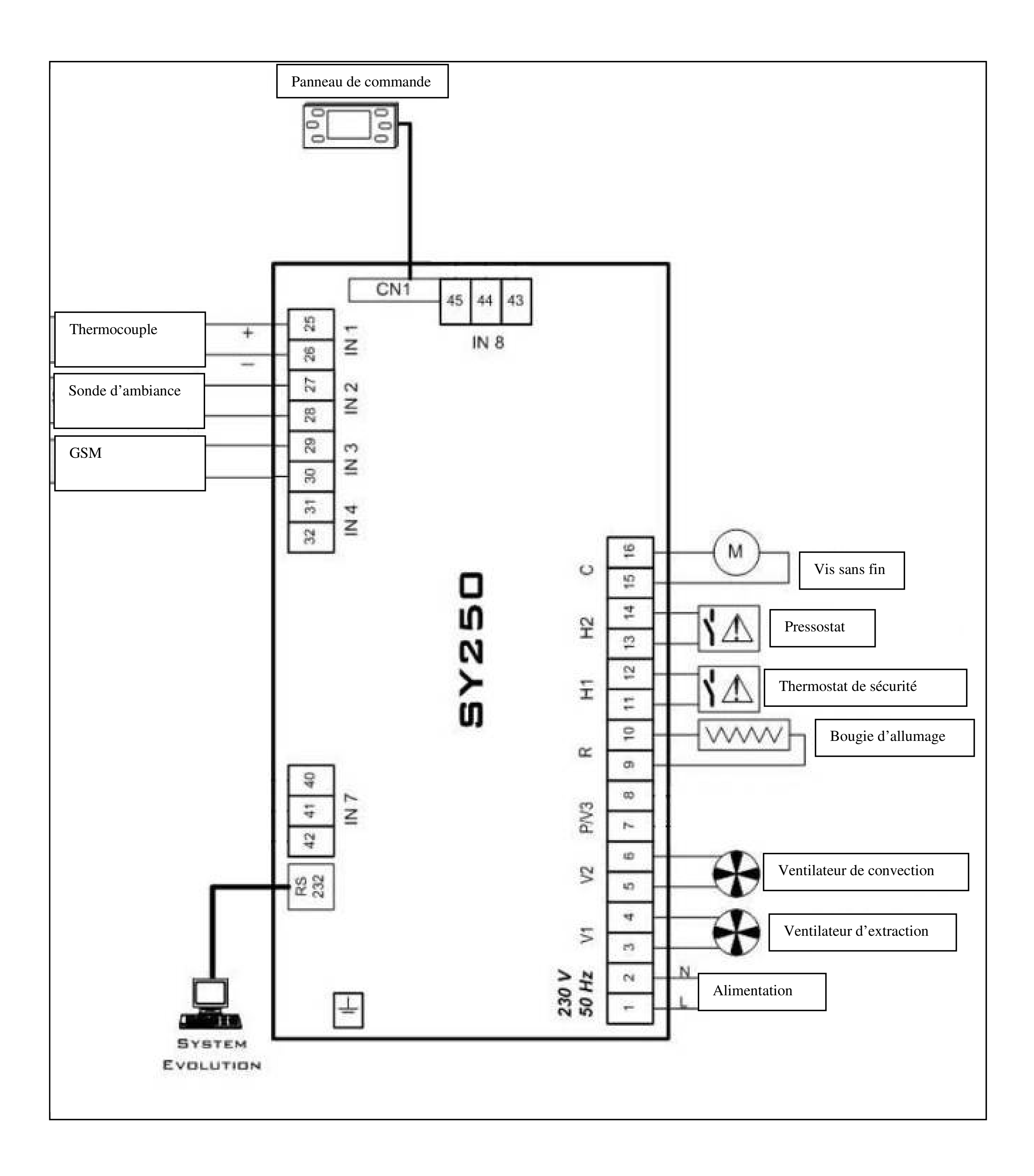
Thermostat fumées
Si la température de la fumée dépasse le seuil maximum de sécurité établi en usine, l'électronique se place en mode MODULATION (c'est-à-dire en un fonctionnement à puissance réduite).
Si la température devait encore continuer à monter, l'électronique déclenche un signal sonore d'alarme et éteint le poêle (blocage).

Thermostat de sécurité (corps poêle)
Sécurité à réenclenchement manuel. Ce thermostat se déclenche lorsque la température à l'intérieur du conduit de granulés de bois du poêle dépasse 99°C et bloque définitivement le circuit de remplissage des granulés de bois.

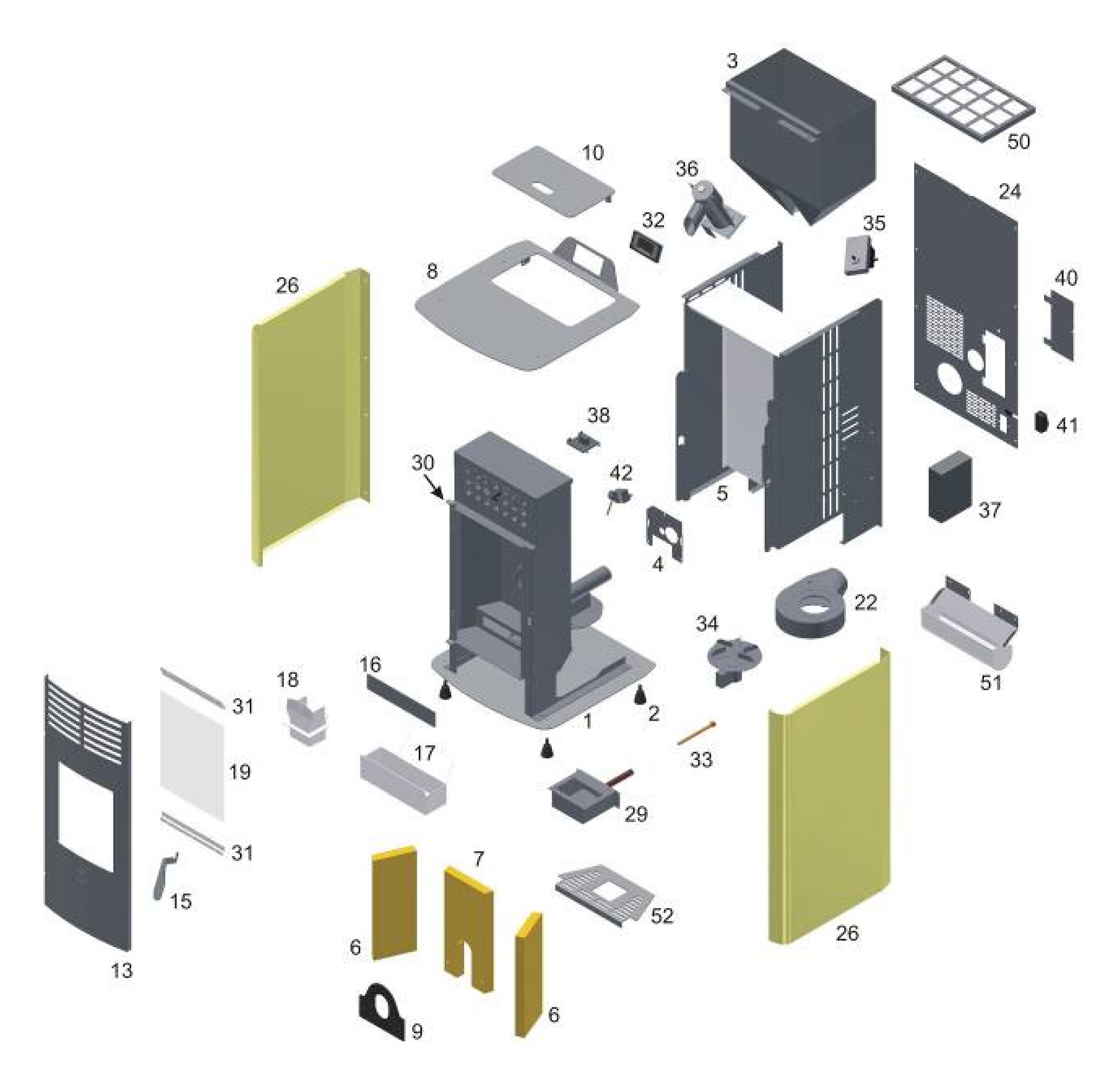
Remarque : Pour rétablir le fonctionnement normal du poêle, il faut attendre son extinction complète et réenclencher manuellement le thermostat.

Pressostat fumée
Capteur de pression qui éteint le poêle en cas de tirage insuffisant de la fumée.

8) CARTE ELECTRONIQUE



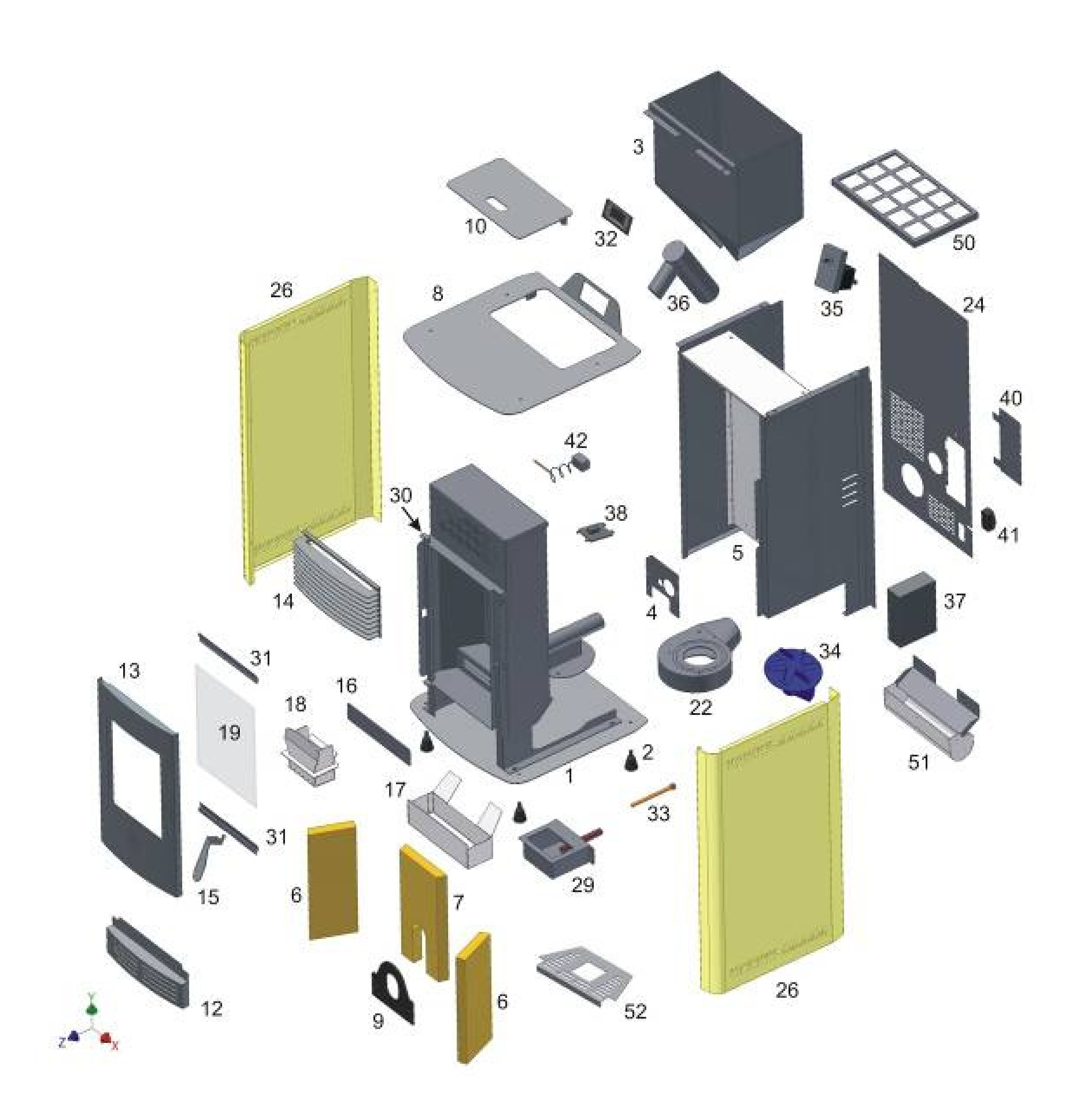
9) VUE ECLATEE POELE VENUS



Légende :

1 Corps de chauffe	15 Poignée porte frontale	34 Extracteur fumée
2 Pied	16 Trappe des fumées	35 Motoréducteur
3 Réservoir granulés de bois	17 Bac à cendres supérieur	36 Vis sans fin
4 Bride aspiration	18 Creuset	37 Carte électronique
5 Structure interne	19 Verre vitrocéramique	38 Pressostat
6 Vermiculite latérale	22 Volute de l'extracteur	40 Trappe de visite
7 Vermiculite centrale	24 Carter arrière	41 Bloc interrupteur
8 Panneau supérieur	26 Panneau latéral	42 Thermostat de sécurité
9 Fixation vermiculite	29 Support creuset	50 Grille protection
10 Petit couvercle	30 Renfort	51 Ventilateur tangentiel
12 Panneau inférieur	31 Joint vitre	52 Grille creuset
13 Porte frontale	32 Ecran LCD	
14 Panneau supérieur	33 Résistance	

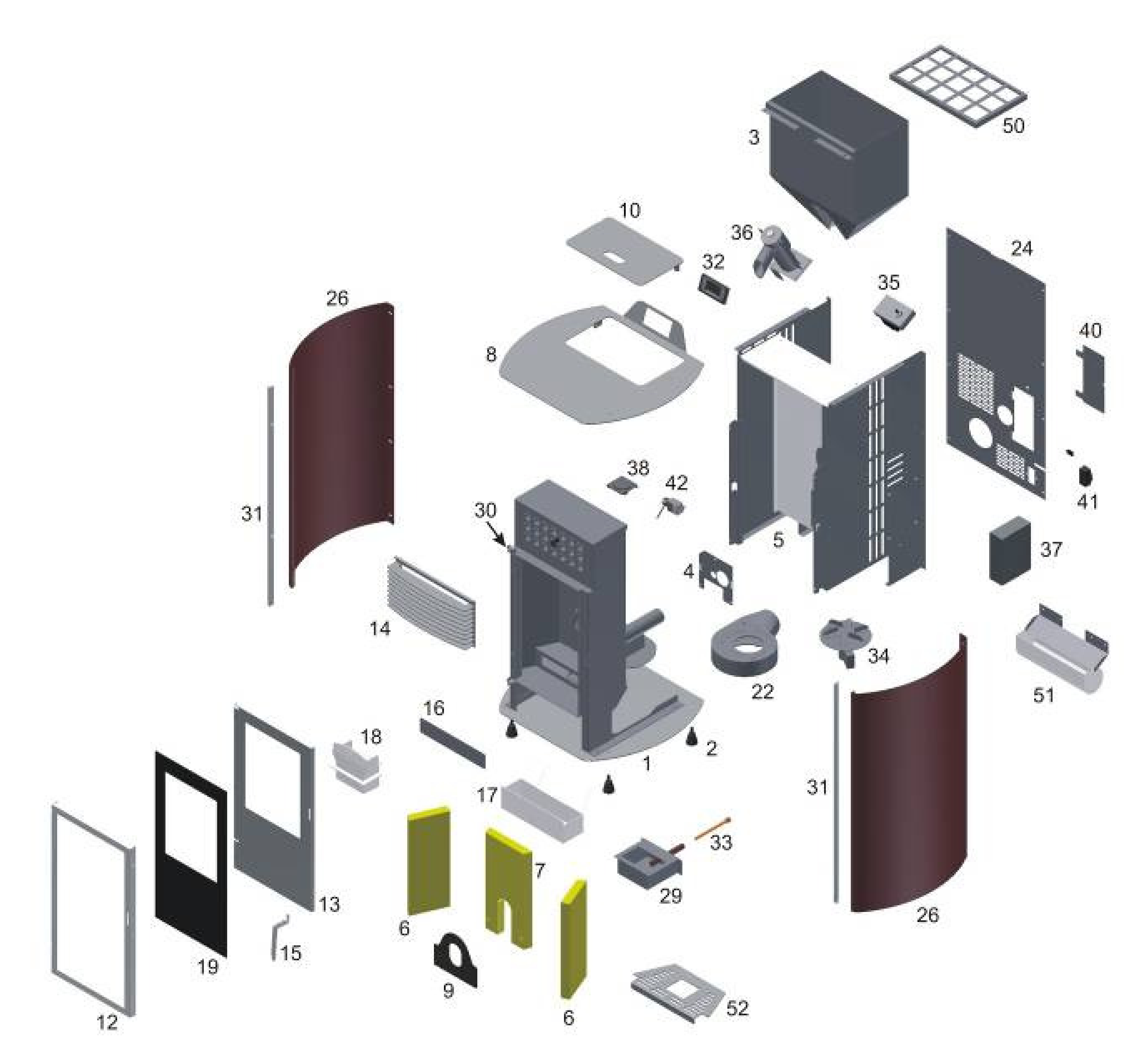
VUE ECLATEE POELE AILLY



Légende :

1 Corps de chauffe	15 Poignée porte frontale	34 Extracteur fumée
2 Pied	16 Trappe des fumées	35 Motoréducteur
3 Réservoir granulés de bois	17 Bac à cendres supérieur	36 Vis sans fin
4 Bride aspiration	18 Creuset	37 Carte électronique
5 Structure interne	19 Verre vitrocéramique	38 Pressostat
6 Vermiculite latérale	22 Volute de l'extracteur	40 Trappe de visite
7 Vermiculite centrale	24 Carter arrière	41 Bloc interrupteur
8 Panneau supérieur	26 Panneau latéral	42 Thermostat de sécurité
9 Fixation vermiculite	29 Support creuset	50 Grille de protection
10 Petit couvercle	30 Renfort	51 Ventilateur tangentiel
12 Panneau inférieur	31 Joint vitre	52 Grille creuset
13 Porte frontale	32 Ecran LCD	
14 Panneau supérieur	33 Résistance	

VUE ECLATEE POELE SIRIUS



Légende :

1 Corps de chauffe	15 Poignée porte frontale	34 Extracteur fumée
2 Pied	16 Trappe des fumées	35 Motoréducteur
3 Réservoir granulés de bois	17 Bac à cendres supérieur	36 Vis sans fin
4 Bride aspiration	18 Creuset	37 Carte électronique
5 Structure interne	19 Verre vitrocéramique	38 Pressostat
6 Vermiculite latérale	22 Volute de l'extracteur	40 Trappe de visite
7 Vermiculite centrale	24 Carter arrière	41 Bloc interrupteur
8 Panneau supérieur	26 Panneau latéral	42 Thermostat de sécurité
9 Fixation vermiculite	29 Support creuset	50 Grille de protection
10 Petit couvercle	30 Renfort	51 Ventilateur tangentiel
12 Porte contour	31 Joint flasque	52 Grille creuset
13 Porte frontale	32 Ecran LCD	
14 Panneau supérieur	33 Résistance	

10) GUIDE DE DEPANNAGE

Si le poêle **NE** s'allume **PAS**, **AVANT** de contacter votre installateur, **VÉRIFIER** ce qui suit:

- si la fiche est branchée correctement dans la prise de courant,
- si l'écran affiche une alarme (ex. : Blocage Er02),
- s'il y a des granulés de bois dans le réservoir,
- si le poêle n'a pas été ETEINT,
- le montage du creuset dans son logement dans le foyer,
- la propreté du foyer et si le bac à cendres n'est pas plein,
- si le conduit d'évacuation fumée est libre et dégagé.

Si après avoir effectué ces vérifications le problème persiste, contacter votre installateur. En attendant sa venue, NE PAS DEBRANCHER LA FICHE DE LA PRISE DE COURANT, NE PAS NETTOYER ET NE PAS DEPLACER LE POELE DE SON LIEU D'INSTALLATION, ceci afin de lui permettre de faire son diagnostic.

DÉFAUT	CAUSES DU DÉFAUT	SOLUTIONS
Panneau de commande éteint et l'actionnement des touches est sans effet	Absence d'alimentation. Erreur de connexion entre le panneau et la carte.	• Vérifier si le cordon d'alimentation est branché. • Vérifier la connexion entre le panneau et la carte.
Le poêle ne s'allume pas.	Trop de granulés de bois dans le creuset. Mauvais positionnement du creuset. Fin des granulés de bois.	• Nettoyer le creuset en le vidant complètement. • Aligner l'ouverture du creuset avec la résistance. • Remplir la vis sans fin en suivant la procédure de remplissage **Répéter l'allumage**
Le poêle ne s'allume pas.	La résistance ne chauffe pas. Résistance défectueuse. Les granulés de bois ne descendent pas. Usure du joint de la porte.	• Vérifier les branchements et les fusibles. • Faire changer la résistance par l'installateur. IMPORTANT ! Débrancher le poêle avant de : • Vérifier si les granulés de bois ne sont pas encastrés dans l'arrivée de granulés. • Vérifier si la vis sans fin n'est pas bloquée. • Vérifier l'usure du joint.
Blocage du poêle	Trop long fonctionnement sans avoir nettoyé le creuset. Réservoir vide. Blocage	• Nettoyer le creuset. • Remplir le réservoir et procéder en suivant les instructions du premier allumage chaudière • Vérifier le code alarme

Le poêle se bloque pour absence de granulés de bois.	Problème sur la vis sans fin	IMPORTANT ! Débrancher le poêle avant de : • Eliminer toute obstruction sur la vis sans fin. • Eliminer toute obstruction sur l'arrivée de granulés. • Aspirer la sciure sur le fond du réservoir.
Le poêle se bouche rapidement et la combustion est irrégulière	Conduit de fumée trop long ou bouché granulés de bois trop humides Quantité excessive de granulés de bois dans le creuset Vent contraire au flux d'évacuation Aspiration insuffisante dans le creuset Le type de pellet utilisé jusqu'à présent a été changé.	• Vérifier si l'installation de la chaudière a été effectuée correctement. • Vérifier la qualité du pellet. • Vérifier le nettoyage du conduit de fumée. • Vérifier la qualité du granulé. • Contacter votre installateur. • Vérifier le terminal anti-vent ou l'installer éventuellement. • Vérifier le positionnement du creuset, sa propreté et celle du conduit d'aspiration de l'air. • Contacter votre installateur.
Odeur de fumée dans l'air – Extinction du poêle	Mauvaise combustion. Dysfonctionnement de l'extracteur de fumée. Erreur d'installation du conduit de fumée.	• Contacter votre installateur.
L'allumage est trop long (20-25min)	Mauvais positionnement du creuset, la résistance n'est pas alignée avec l'orifice du creuset. Pellet de mauvaise qualité. Creuset sale. Résistance défectueuse.	• Rectifier le positionnement du creuset. • Changer de type de granulé en veillant à ce qu'il soit certifié. • Nettoyer le creuset. • Vérifier la résistance et la changer en cas de besoin.

Pour tout problème, il est conseillé de contacter votre installateur.

11) CONDITIONS DE GARANTIE

11.1 Modalités

En dehors de la garantie légale, à raison des vices cachés, DEVILLE garantit le matériel en cas de vices apparents ou de non-conformité du matériel livré au matériel commandé.
Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations lors de la réception du matériel sur les vices apparents ou la non-conformité, doivent être formulées auprès de DEVILLE par l'acheteur dans les cinq jours de la constatation du vice par voie de lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou des anomalies constatées. L'acheteur doit, par ailleurs, laisser à DEVILLE toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies et pour y porter remède. De même l'acheteur doit tenir les matériels non conformes à la disposition de DEVILLE, selon les instructions de cette dernière. Tout retour du matériel doit faire l'objet d'un accord préalable.

11.2 Etendue

La garantie de DEVILLE couvre, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts, le remplacement gratuit ou la réparation du matériel ou de l'élément reconnu défectueux (hors pièces d'usure) par ses services à l'exclusion des frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport. Sur les appareils émaillés, les craquelures ne sont jamais considérées comme un défaut de fabrication. Elles sont la conséquence de différence de dilatation tôle-émail ou fonte-émail et ne modifient pas l'adhérence. Les pièces de rechange fournies à titre onéreux sont garanties six mois à partir de la date de facture ; toute garantie complémentaire consentie par un revendeur de DEVILLE n'engage pas DEVILLE. La présentation du certificat de garantie portant le cachet à date du revendeur DEVILLE est rigoureusement exigée lorsque la garantie est invoquée. Ce certificat doit être présenté lors de la demande de réparation de l'appareil sous garantie, ou bien un talon ou un volet détachable de ce certificat doit, selon l'organisation propre à DEVILLE, être retourné à celle-ci dans les délais impartis. A défaut, la date figurant sur la facture émise par DEVILLE ne peut être prise en considération. Les interventions au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger celle-ci.

11.3 Durée

La durée de la garantie contractuelle assurée par DEVILLE est de deux années à compter de la date d'achat de l'appareil par l'usager, sous réserve que les réclamations prévues au titre des modalités ci-dessus aient été formulées dans les délais impartis. La réparation, le remplacement ou la modification de pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu en aucun cas à indemnité pour frais divers, retard de livraison, accidents ou préjudices quelconques.

11.4 Exclusion

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive : Installation et montage des appareils dont la charge n'incombe pas à DEVILLE. En conséquence, DEVILLE ne peut être tenue pour responsable des dégâts matériels ou des accidents de personne consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple l'absence de raccordement à une prise de terre ; mauvais tirage d'une installation) ; Usure normale du matériel ou utilisation ou usage anormal du matériel, notamment en cas d'utilisation industrielle ou commerciale ou emploi du matériel dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit. C'est le cas par exemple du non-respect des conditions prescrites dans la notice DEVILLE : exposition à des conditions extérieures affectant l'appareil telles qu'une humidité excessive ou variation anormale de la tension électrique ; Anomalie, détérioration ou accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ; Modification, transformation ou intervention effectuée par un personnel ou une entreprise non agréée par DEVILLE ou réalisée avec des pièces de rechange non d'origine ou non agréées par le constructeur.

11.5 Conditions particulières de garantie

Ces conditions complètent et précisent les conditions générales de garanties ci-dessus et ont primauté sur celles-ci, se reporter aux « Conditions particulières de vente DEVILLE – Garantie ».

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DEVILLE
GARANTIE – GAMME MENAGER ET CHEMINEE

I GENERALITES

Les présentes Conditions Particulières de vente portent sur les conditions de garantie et pièces détachées, complètent et précisent les Conditions Générales de Vente qui sont reproduites dans les tarifs de vente de DEVILLE ainsi que sur factures.
Dès lors, il est expressément stipulé que ces Conditions Particulières ont primauté sur celles des conditions générales qui seraient différentes.
Ces conditions Particulières, ainsi que les Conditions Générales de Vente, prévalent sur toutes conditions d'achat de l'acheteur.
Le fait de passer commande directement ou indirectement, par un représentant ou par un intermédiaire désigné par DEVILLE, implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions.

II DATE DE DEPART DE LA GARANTIE

La durée de garantie s'exprime à compter de la date d'achat de l'appareil par l'usager mais, au plus tard, douze (12) mois après la date de facturation DEVILLE.

III EXCLUSION DE LA GARANTIE

En complément de l'article 4 des Conditions Générales de Vente, la liste ci-après, non exhaustive, de Pièces d'usure qui n'entre pas dans le cadre de la garantie :

- Porte fonte,
- Grille fonte,
- Plaques d'âtre,
- Chenets,
- Joints,
- Déflecteur,
- Briques réfractaires,
- Anneaux fonte,
- Tube diffuseur,
- Mèche,
- Allumeur,
- Ampoule électrique,
- Voyant.

Les verres sont également exclus du cadre de la garantie, leur bris ne pouvant être du qu'à un choc mécanique.

IV DUREE DE GARANTIE DES PRODUITS GAMME MENAGER ET CHEMINEE

MATERIEL	CORPS DE CHAUFFE	AUTRES PIECES	PIECES D'USURE
FIOUL			
CUISINIERE	2 ANS		NON GARANTIES
POELE	2 ANS		NON GARANTIES
BOIS / CHARBON / GRANULES			
CUISINIERE	2 ANS		NON GARANTIES
POELE	2 ANS		NON GARANTIES
BARBECUE	2 ANS		NON GARANTIES
BOIS			
PRETE A POSER	5 ANS	2 ANS	NON GARANTIES
FOYER ACIER	5 ANS	2 ANS	NON GARANTIES
INSERT ACIER	5 ANS	2 ANS	NON GARANTIES
FOYER FONTE	5 ANS	2 ANS	NON GARANTIES
INSERT FONTE	5 ANS	2 ANS	NON GARANTIES
CHEMINEE PIERRE (habillage, poutre et hotte)	2 ANS		2 ANS
CHAMOTTE	5 ANS	2 ANS	NON GARANTIES
ELECTRIQUE			
CLIMATISEUR	2 ANS		NON GARANTIES
DESHUMIDIFICATEUR	2 ANS		NON GARANTIES
CHAUFFAGE APPOINT	2 ANS		NON GARANTIES
PLANCHA	2 ANS		NON GARANTIES
GAZ			
RADIATEUR GAZ	2 ANS		NON GARANTIES
INSERT GAZ	2 ANS		NON GARANTIES
BARBECUE	2 ANS		NON GARANTIES
PLANCHA	2 ANS		NON GARANTIES
PARASOL CHAUFFANT	2 ANS		NON GARANTIES
PETROLE			
POELE A PETROLE A MECHE	2 ANS		NON GARANTIES
POELE A PETROLE ELECTRONIQUE	2 ANS		NON GARANTIES
GAZ / ELECTRIQUE			
CUISINIERE	2 ANS		NON GARANTIES



76, rue Forest 08 000 CHARLEVILLE MEZIERES
SA au capital de 6 404 544 € RCS 787 020 080 SEDAN
Tel : 03 24 56 83 83 Fax : 03 24 56 84 04
www.deville.fr

Les données techniques reportées sont à titre indicatif.
Dans un souci d'amélioration constante de sa production, le fabricant se réserve le droit de les modifier, sans aucun préavis.